Association...

LA PAROLE
aux
CITOYENS

Compte rendu de l'assemblée générale

Du 22 novembre 2017

Le 22 novembre 2017 à Mallemort les membres de l'association La Parole aux Citoyens se sont réunis en assemblée générale sous la présidence du Conseil Collégial. La convocation a été diffusée par mail le 29 octobre 2017 avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan d'activité 2017 et rapport moral
- Rapport financier, approbation des comptes 2017 et cotisations 2018
- Perspectives et orientations 2018
- Renouvellement du conseil collégial
- Questions diverses
- Recueil adhésions et ré-adhésions

Participants : Jean-Claude Degiovanni, Nicole Guyon, Jean-Pierre Dulout, Nathalie Kerbrat, Anne Van den Steen, Alain Brémond, Philippe Bernon, Muriel Platon, Thierry Platon.
Denise Palix a donné pouvoir à Muriel Platon.
Un conseil municipal ayant lieu en même temps, aucun représentant de la municipalité n'était présent (contrairement aux années précédentes)

TP NK
2cd

Bilan d'activités / Rapport moral / orientations 2018

En 2017 l'association a été particulièrement active sur 4 thèmes principaux :
(le détail du bilan d'activités est donné en annexe 1)

- La finalisation du PLU
- L'enquête publique sur le projet de Parc Photovoltaïque du Piboulon
- Les opérations de fleurissement dans le vieux village (Jardinons Mallemort)
- La participation au festival Mallemort Sens Dessus Dessous

Finalisation du PLU

Le travail effectué par l'association pour lutter contre l'étalement urbain et préserver les terres cultivables de la commune est très satisfaisant. La consommation de près de 50 ha de terres cultivables avait été envisagée dans les différents projets imaginés par la municipalité depuis 2013 ; mais au final seuls 7 ha de terres agricoles seront utilisés à court terme pour la future zone d'activités du chemin de Salon (zone 1AUe).

Une procédure de modification du PLU va être lancée pour prendre en compte un certain nombre de corrections. L'association restera vigilante sur le contenu de ces modifications.
Dans ce cadre l'association envisage un recours gracieux sur 2 points qui pourraient être considérés comme mineurs par rapport aux problématiques d'utilisation du sol, mais qui restent néanmoins importants :

- Le règlement concernant les panneaux solaires (avec la rédaction actuelle du règlement, il est quasiment impossible d'installer des panneaux photovoltaïques sur sa maison)
- La protection d'un certain nombre d'éléments du patrimoine architectural et naturel de la commune (l'église par exemple !)

Par tradition le patrimoine n'a jamais été une priorité de la commune (destruction des fontaines et des lavoirs, installation d'antennes sur le clocher de l'église, absence de mise en valeur du canal de Craponne, absence de circuit historique ou patrimonial,...). Il devient important que les habitants s'approprient le patrimoine architectural et naturel de la commune.
L'association se propose d'animer en 2018 une démarche participative d'identification du patrimoine communal par ses habitants.

Parc photovoltaïque du Piboulon

La participation de l'association à l'enquête publique a permis de montrer que le dossier présenté par Voltalia reposait sur une série de fausses informations et de manipulations. Voltalia a ainsi obtenu une promesse de bail de la commune en faisant croire à nos élus que la colline du Piboulon était « un tas de remblais issu de creusement du canal EDF » sans intérêt environnemental. En vérité il s'agit d'une colline qui a toujours existé et l'une des zones naturelles les plus originales et intéressantes de la commune !

Il n'est pas acceptable que la commune et ses citoyens soient trompés de la sorte par une société comme Voltalia. Aujourd'hui, le problème n'est plus de savoir s'il est pertinent ou non de construire un parc solaire sur le site du Piboulon, mais de savoir si la commune et ses élus peuvent accepter de se laisser tromper de la sorte sans mot dire.
Dans ce cadre, l'association a adressé à Mme le Maire un courrier lui demandant de lancer une procédure de retrait de la délibération n° 2015-41 par laquelle la société Voltalia a obtenu une promesse de bail emphytéotique d'une durée de quarante ans.
En cas d'inaction de la commune, l'association envisagera tous les moyens de recours possibles.

TP NK
2es

Jardinons Mallemort

Les deux opérations « Jardinons Mallemort » ont rencontré un joli succès. Il conviendrait d'en faire un bilan pour envisager la suite à donner en 2018 (réunion à programmer à la pizzeria du château avec les participants aux deux opérations).
Anne propose de réfléchir à un Jardinons Mallemort qui se déroulerait sur une journée entière.
Lors de la dernière opération Nathalie avait proposé un parcours découverte des plantes sauvages du village, il conviendra de l'intégrer dans la prochaine opération.
Dans le même domaine Thierry envisage de proposer à la mairie une démarche participative (avec les habitants du quartier) sur l'aménagement paysager des abords du Donjon (projet citoyen d'appropriation du quartier par ses habitants).

Faire Village Ensemble

L'association a participé au festival Mallemort Sens Dessus Dessous avec une exposition photo et une fresque participative (Faire Village Ensemble). D'autres idées avaient été proposées pour une installation urbaine sur la place Raoul Coustet mais n'ont pas pu se concrétiser.
Une réunion de bilan de MSDD a eu lieu en octobre, mais nous n'y avons pas été invités …
Dans le cas où MSDD fusionnerait avec la fête foraine de la Saint Jean, le problème de la mise en valeur de la place Raoul Coustet ne se poserait plus, cependant la manifestation prendrait un caractère essentiellement commercial.

Après délibération le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport financier

Le détail des recettes et dépenses figure en annexe 2 du présent compte rendu.

Au 26/10/2016 le bilan financier s'élevait à **19.58 Euros**

Au 22/11/2017 le bilan financier s'élève à **101.99 Euros**

14 membres se sont acquittés de leur cotisation 2017 : Anne Van den Steen, Jean-Claude Dégiovanni, Nathalie Kerbrat, Jérôme Daffaure, Muriel Platon, Thierry Platon, Pierre Baggiarini, Patricia Baggiarini, Josiane Cellarié, Jean-Pierre Dulout, Philippe Pignet, Denise Palix, Philippe Bernon, Pascal Alanic

Après délibération le rapport financier est adopté à l'unanimité

Orientations 2018

Un tour de table a été effectué afin que chacun puisse exprimer son avis sur l'année écoulée et ses propositions pour l'année à venir ;

- **Jean-Claude** : L'année passée a vu un gros travail sur des sujets « lourds » comme le PLU et le Piboulon. Pour 2018 on pourrait envisager des sujets tournés vers l'environnement :
    - Certains ruisseaux ne sont plus maintenus en eau pendant l'été ce qui se traduit par une disparition du biotope et un déficit pour les nappes phréatiques

TPNK

- Il commence à y avoir un problème avec l'ambroisie sur la commune (plante invasive extrêmement allergisante). Il serait utile d'identifier les secteurs où elle est présente et d'envisager des moyens de lutte.
- Un travail serait à faire sur l'eau et l'assainissement sur la commune. Exemple : l'eau qui arrive dans l'ancien canal des Alpines en provenance de la Verdière contient manifestement des eaux usées qui s'infiltrent dans la nappe qui alimente le secteur Loriolle/Coup Perdu. Des problèmes existent aussi dans le secteur Grandes Terres ainsi que sur la station d'épuration de Bramejean.
  Thierry indique que le Collectif Allensois de Défense de L'Environnement est très pointu sur ces sujets. Ils interviennent directement auprès des services de la Métropole et pourront nous aider.

- **Nicole** est admirative du travail réalisé par l'association. Elle souhaite poursuivre les actions de fleurissement avec les habitants. Pourquoi pas des plantes aromatiques dans les rues ?
  Jean-Pierre met en garde contre les problèmes d'aérosols et de pollution auprès des voies de circulation.

- **Jean-Pierre** rejoint Jean-Claude sur les problèmes d'effluents, d'assainissement et de ressource en eau : les effluents sont aussi dangereux que les pesticides dont on parle beaucoup en ce moment.

- **Nathalie** pose la question de l'adhésion à France Nature Environnement envisagée l'année dernière. Thierry indique que FNE13 est quelque peu sinistré en ce moment : le directeur a démissionné et les emplois aidés ont été supprimés. FNE ne nous a pas été d'une grande aide sur le dossier Piboulon.
  Nathalie s'est inscrite pour le projet de logements auto-construits à Mallemort, elle regrette de n'avoir quasiment pas d'information en retour. Thierry indique que le problème de compatibilité avec le SCOT semble résolu et que le démarrage du projet a été annoncé pour bientôt lors de la réunion de quartier consacrée au centre-ville.

- **Muriel** pense qu'il faudrait faire venir plus de monde dans l'association avec par exemple des actions comme le fleurissement. Des personnes ont également indiquées être intéressées par le problème des commerces de proximité. On a beaucoup de projets ambitieux, il va falloir choisir et se recentrer : participer à MSDD n'est pas indispensable.

- **Anne** souhaite développer les démarches participatives (comme le fleurissement). L'idée des réunions de quartier est intéressante mais celle-ci sont décevantes car elles sont conduites comme un face à face client-fournisseur et non comme un travail participatif. La forme de ces réunions pourrait être repensée.

- **Alain** trouve le travail de veille citoyenne de l'association utile et intéressant. Il n'hésitera pas à nous interpeller s'il trouvait que nous avions la dent un peu trop dure…
  Concernant le PLU, Alain insiste sur les problèmes posés par le mitage des terres agricoles et par la multiplication des friches agricoles.

- **Philippe** juge le problème de l'eau important. C'est un sujet à traiter.

- **Thierry** propose d'organiser une projection/débat autour d'un film genre « Demain » ou « Qu'est-ce qu'on attend ? » afin de sensibiliser sur les problèmes environnementaux, de réchauffement climatique et de transition énergétique (à l'exemple de ce qui a été fait à Alleins ou Pélissanne).
  Philippe et Jean-Claude estiment qu'il ne faut pas des débats trop généralistes. Les sujets de débat doivent avoir des applications concrètes et locales.

Il est convenu de finaliser les objectifs 2018 lors de la prochaine réunion mensuelle

TPNK
2018

Renouvellement du Conseil Collégial

Jean-Pierre Dulout ne souhaite plus faire partie du Conseil Collégial car il quitte la commune. Aucun candidat ne souhaite le remplacer.

La composition du nouveau conseil est la suivante :

Nathalie Kerbrat

Anne Van den Steen

Jean-Claude Degiovanni

Alain Brémond

Thierry Platon

Le conseil collégial est élu à l'unanimité.

Fait à Mallemort le 23 novembre 2017

Nathalie KERBRAT	
Anne Van den STEEN	
Jean-Claude DEGOVANNI	
Alain BREMOND	
Thierry PLATON	